

## Les Italiens gersois requis au STO en 1943.



Les Italiens gersois requis au STO en 1943.

Samedi 10 mai, à 14h, au cinéma Grand Angle, l'association culturelle La Floureto propose sa réunion mensuelle à ses adhérents... et à tous ceux qui sont intéressés par l'histoire, la culture, ou qui sont tout simplement curieux : les conférences sont toujours ouvertes à tous et gratuites. Ce mois, c'est Gérard Noguès qui sera accueilli, pour parler d'un sujet précis et original : les Italiens gersois requis au STO en 1943. Le service du travail obligatoire est mis en place en février 1943 en France par le régime de Vichy. Son objectif est de satisfaire aux exigences du Troisième Reich en lui fournissant des travailleurs. L'Allemagne a en effet besoin de main-d'œuvre étrangère pour faire fonctionner son économie alors que la majorité des jeunes Allemands se battent en dehors du pays. Le STO fonctionne sur la base d'un recrutement forcé parmi certaines tranches d'âges. Ainsi, le régime de Vichy envoie plusieurs centaines de milliers de jeunes Français travailler en Allemagne de février 1943 à juillet 1944. Dans notre département, les Italiens, venus depuis l'époque de la Grande Guerre et dans les années 1920, sont également visés par les mesures vichystes. Après des recherches importantes dans les archives publiques et privées, Gérard Noguès parlera de ce qui les attend, de façon générale, en Allemagne, mais évoquera aussi des destins particuliers. Un moment riche et passionnant en perspective.